REPUBLIQUE FRANCAISE DE PARTEMENT PYRENEES-ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 11 avril 2018

L'an deux mil dix-huit et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 4 avril 2018, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

<u>Etaient présents</u>: MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PECASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESCASTEREYRES et Constance MAUGENET.

<u>Excusés représentés</u> : M. Pierre DIBON (pouvoir donné à Mme Sandrine BUSSIRON) et Mme MONTAUZER MERDY Nelly (pouvoir donné à M. Thierry AIMÉ).

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame Pauline DELRIEU a été élue secrétaire.

Objet

Affectation des résultats 2017

Budget annexe Locaux commerciaux - GUICHE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean Yves BUSSIRON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

20 521,07 €

- un excédent reporté de :

8 707,84 €

soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

29 228,91 €

un déficit d'investissement de :

19 048,32 €

- un déficit des restes à réaliser de :

0,00€

soit un besoin de financement de :

19 048.32 €

29 228,91 €

19 048.32 €

DECIDE

à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017, comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/17 : EXCÉDENT AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

10 180,59 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

19 048.32 €

Fait et délibéré à GUICHE, le 11 avril 2018 Le Maire.

Junion

Reçu par Contrôle de légalité, le -2 MAI 2018

Affiché le 17 AVR. 2018

Jean Yves BUSSIRON